

COMMUNE Vuiteboeuf

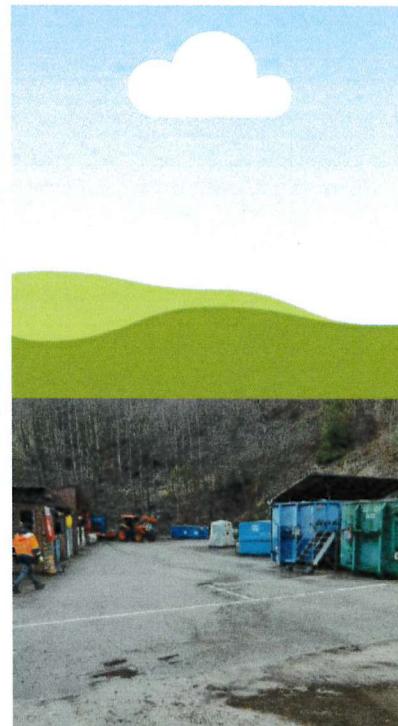
TAXES COMMUNALES ET GESTION DES DÉCHETS- DIRECTIVES COMMUNALES 2025

A noter qu'à Vuiteboeuf, les habitants sont tenus d'amener leurs déchets (sacs taxés, autres déchets...) à la déchetterie selon les horaires indiqués ci-après.

Pas de ramassage communal prévu.

Pas de carte de déchetterie requise.

www.vuiteboeuf.ch



TAXES COMMUNALES

dès naissance, taxe d'épuration	60.-
par habitant dès 16 ans, taxe forfaitaire gestion des déchets	50.-
par habitant dès 18 ans, impôt personnel	10.-
Taxe fédérale sur les eaux usées par an/habitant	9.-
taxe épuration 0.1 o/oo de la valeur ECA/an pour chaque propriétaire	

HORAIRES DÉCHETTERIE

Mardi : 12h30-13h30
Jeudi : 18h00-19h00
Samedi : 10h00-11h00

BON À SAVOIR

Dans le canton de Vaud, la taxe au sac est appliquée

Prix par sac taxé

17 litres	1.00	/	35 litres	1.95
60 litres	3.80	/	110 litres	6.00